



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
Ligue Nationale de Futsal



Commission de l'Organisation des Compétitions

PROCES VERBAL N° 33

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL SEANCE DU

LUNDI 06 MAI 2024

Saison

2023-2024

Etaient présents :

Mrs ADDI Abderahmane - Président

ZEMMOURI Mohamed - Secrétaire

MAATOUK Mohamed - Membre



Le Lundi 06 Mai 2024 à 10 h00 s'est tenue une séance de travail au siège de la Ligue Nationale de Futsal en présence des membres de la Commission Organisation des Compétitions .

Ordre du Jour

Résultat de la Compétition Futsal Division 1 Catégorie Séniors
(**Match Retard Programmé le 03 Mai 2024**)

Classement de la Compétition Futsal Division 1 Catégorie Séniors

Résultat de la Compétition Futsal Division 2 Catégorie Séniors
(**Matches Retards Programmés le 30 Avril et 01 Mai 2024**)

Résultat de la Compétition Futsal Division 2 Catégorie Séniors
(**14eme Journée**)

Traitement des Affaires Division 2 Catégorie Séniors

Classement de la Compétition Futsal Division 2 Catégorie Séniors
(**14eme Journée**)

Résultat des clubs participants aux Play Off (Objectif Accession Division 1)

Résultat de la Finale Coupe d'Algérie Futsal

Programmation de la Compétition Futsal Division 1 Catégorie Séniors
(**Matches Retards Programmés le 07 Mai 2024**)

Programmation de la Compétition Futsal Division 1 Catégorie Séniors
(**17eme Journée Programmée le 10 – 11 Mai 2024**)

Programmation de la Compétition Futsal **Division 2** Catégorie Séniors
(**Matches Retard Programmés le 11 Mai 2024**)

Programmation de la Compétition Futsal **Division 2** Catégorie Séniors
(**Matches Play Off Programmés le 10 – 11 Mai 2024**)

Résultat Final de la Compétition Futsal Catégorie U 15 –
(**Plateaux 2eme Tour**)

Note aux Clubs – Rappel Règlement du Championnat Futsal

**Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
Programme de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –**

***NB : Equipes participantes à la ½ Finale Coupe d'Algérie Futsal le 26 Avril 2024**

Match Retard 16eme Journée – 03 Mai 2024

N° Match	Groupe Centre Ouest		Score	Lieu
181	*PARADOU AC	FS MEDEA	8 – 1	Salle El Wiam

**Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
Classement de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –
Au 3 Mai 2024**

Rang	Groupe Centre Ouest	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	PARADOU AC	40	14	13	1	0	127	54	73	/
02	FC AKBOU	29	14	9	2	3	51	42	9	/
03	FS MEDEA	22	14	8	1	5	45	43	2	- 3pts
04	MHS ORAN	20	15	6	2	7	70	69	1	/
05	MC BEJAIA	19	15	7	1	7	84	91	-7	- 3pts
06	RED ORAN	18	14	6	3	5	75	62	13	- 3pts
07	RC BERCHICHE	13	14	4	1	9	53	77	-24	/
08	FC BEJAIA	13	14	4	1	9	59	84	-25	/
09	ASM Ain Defla	-2	14	1	0	13	45	87	-42	-5pts

MISE A JOUR DU CHAMPIONNAT
R E S U L T A T
DIVISION 2

Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –

Programmation de la Compétition Nationale Futsal – Division 2 –

Match Retard 12eme Journée – 30 Avril 2024

N° Match	GROUPE SUD		Score	lieu
167	S HASSI MESSAOUD	FKE HIRANE Abs	N J	Salle Sidi Khouiled
168	NR SAID OTBA	ESL MENIAA	3 - 1	Salle Sidi Khouiled

Match Retard 12eme Journée – 1^{er} Mai 2024

N° Match	GROUPE SUD		Score	lieu
169	OS OUARGLA	CR HASSANI A/K	6 - 8	Salle Sidi Khouiled

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
 Programme de la Compétition Nationale Futsal – Division 2 –
 14eme Journée – 3 - 4 Mai 2024

N° Match	Groupe CENTRE		Score	lieu
191	J SIDI MOUSSA	UAM SAHEL	3 -- 8	Salle Baraki
192	JS SAID HAMDINE	US ROUIBA	1 - 8	Salle Bouzaréah
193	W HASSI BAHBAH	TAC ZERALDA	N J	Salle Hassi Bah Bah
194	ASS AKBOU	OS BAB EL OUED	N J	OPOD Guendouza
N° Match	GROUPE EST		Score	lieu
195	CR EL AIN	GAF SKIKDA	N J	Salle Ras El Oued
196	GF BBA	SPORTING MILA	N J	Salle 20 Aout BBA
/	EJ EL EULMA	Exempt	/	//
/	RC AIN MLILA	Exempt	/	//

N° Match	GROUPE OUEST		Score	lieu
197	ARB TISSEMSILT	G BIR EL DJIR	Reporté	Salle Alaouate Tayeb
/	HC SFISEF	RC NAAMA	HC Sfifef Forfait Général	
198	AEK TLEMCEN	OS TIGHENIF	1 -- 3	Salle Hennaya
199	3 FA SBA	FA KHEMISTI	N J	Salle 24 Février SBA
N° Match	GROUPE SUD		Score	Lieu
200	OS OUARGLA	ESL MENIAA	7 -- 4	Salle Sidi Khouiled
201	S HASSI MESSAOUD	MC OUM MERIEM	4 -- 2	Salle Sidi Khouiled
202	CR HASSANI A.K	FKE HIRANE	N J	OMS Hassani
203	NR SAID OTBA	M AIN BEIDA	N J	Salle Sidi Khouiled

TRAITEMENT DES AFFAIRES

DIVISION 2

Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 72/ D O C

Rencontre S Hassi Messaoud – Ksar El Hirane du 30 Avril 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal S Hassi Messaoud – F Ksar El Hirane , programmée le Mardi 30.04.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe S Hassi Messaoud ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club F Ksar El Hirane

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal S Hassi Messaoud – F Ksar El Hirane qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe F Ksar El Hirane

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées* »

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal S Hassi Messaoud – F Ksar El Hirane du 30.04.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe F Ksar El Hirane

→ **Attendu que** le club F Ksar El Hirane encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe F Ksar El Hiran pour en attribuer le gain du match à l'Equipe S Hassi Messaoud qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club F Ksar El Hirane

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club F Ksar El Hirane

Etude de la Rencontre Non Jouée

Affaire N° 73/ D O C

Rencontre W Hassi Bah Bah – TAC Zéralda du 3 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal W Hassi Bah Bah – TAC Zéralda , programmée le Vendredi 03.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe W Hassi Bah Bah ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club TAC Zéralda

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal W Hassi Bah Bah – TAC Zéralda qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe TAC Zéralda .

→ **Attendu qu'en** application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées »

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal W Hassi Bah Bah – TAC Zéralda du 03.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe TAC Zéralda

→ **Attendu que** le club TAC Zéralda encours l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe TAC Zéralda pour en attribuer le gain du match à l'Equipe W Hassi Bah Bah qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club TAC Zéralda

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club TAC Zéralda

Affaire N° 74/ D O C

Rencontre ASS Akbou – OS Bab El Oued du 3 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal ASS Akbou – OS Bab El Oued , programmée le Vendredi 03.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe ASS Akbou ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club OS Bab El Oued

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal ASS Akbou – OS Bab El Oued qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe OS Bab El Oued .

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées »

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal ASS Akbou – OS Bab El Oued du 03.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe OS Bab El Oued

→ **Attendu que** le club OS Bab El Oued encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe OS Bab El Oued pour en attribuer le gain du match à l'Equipe ASS Akbou qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club OS Bab El Oued

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club OS Bab El Oued

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Affaire N° 75/ D O C

Rencontre CR El Ain – GAF Skikda du 4 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal CR El Ain – GAF Skikda , programmée le Samedi 04.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe CR El Ain ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club GAF Skikda

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal CR El Ain – GAF Skikda qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe GAF Skikda

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées »

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal CR El Ain – GAF Skikda du 04.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe GAF Skikda

→ **Attendu que** le club GAF Skikda encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe GAF Skikda pour en attribuer le gain du match à l'Equipe CR El Ain qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club GAF Skikda

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club GAF Skikda

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Affaire N° 76/ D O C

Rencontre G F Bordj Bou Arréridj – AST Mila du 3 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal GF BBA – AST Mila , programmée le Vendredi 03.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe GF BBA ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club AST Mila

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal GF BBA – AST Mila qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe AST Mila.

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées* »

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal GF BBA – AST Mila du 03.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe AST Mila

→ **Attendu que** le club AST Mila encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe AST Mila pour en attribuer le gain du match à l'Equipe GF BBA qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club AST Mila

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club AST Mila

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Affaire N° 77/ D O C

Rencontre 3 FA Sidi Bel Abbés – FA Khemisti du 3 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal 3 FA SBA – FA Khemisti , programmée le Vendredi 03.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe 3 FA SBA ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club FA Khemisti

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal 3 FA SBA – FA Khemisti qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe FA Khemisti.

→ **Attendu qu'en** application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées »

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal 3 FA SBA – FA Khemisti du 03.05.2024 qui ne s'est pas déroulée , qu'il s'agit d'un troisième forfait délibéré de l'Equipe FA Khemisti

→ **Attendu que** le club FA Khemisti encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe FA Khemisti pour en attribuer le gain du match à l'Equipe 3FA SBA qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club FA Khemisti

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club FA Khemisti

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Affaire N° 78/ D O C

Rencontre CR Hassani Abdelkrim – F Ksar El Hirane du 4 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal CR Hassani Abdelkrim – F Ksar El Hirane , programmée le Samedi 04.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe CR Hassani Abdelkrim ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'il** en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club F Ksar El Hirane

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal CR Hassani Abdelkrim – F Ksar El Hirane qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe F Ksar El Hirane

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées* »

→ **Attendu qu'il** y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal CR Hassani Abdelkrim – F Ksar El Hirane du 04.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe F Ksar El Hirane

→ **Attendu que** le club F Ksar El Hirane encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe F Ksar El Hirane pour en attribuer le gain du match à l'Equipe CR Hassani Abdelkrim qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club F Ksar El Hirane

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club F Ksar El Hirane

Affaire N° 79/ D O C

Rencontre NR Said Otba – M Ain Beida du 4 Mai 2024

→ **Attendu que** la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – M Ain Beida , programmée le Samedi 04.05.2024 ne s'est pas déroulée ; alors que l'Equipe NR Said Otba ainsi que les Officiels de Match officiellement désignés étaient programmés aux lieu et heure prévus de la rencontre ;

→ **Attendu qu'**il en ressort que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence du club M Ain Beida

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que pour la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – M Ain Beida qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe M Ain Beida .

→ **Attendu qu'**en application de l'article 59- Alinéa 1 du Règlement de Championnat de Futsal , « *Si une équipe d'un club déclare forfait délibérément, refuse de participer à une rencontre, refuse de continuer à prendre part à la rencontre ou abandonne le terrain, le club encourt les sanctions désignées »*

→ **Attendu qu'**il y a lieu de considérer que la rencontre de Championnat de Futsal NR Said Otba – M Ain Beida du 04.05.2024 , qu'il s'agit d'un forfait délibéré de l'Equipe M Ain Beida

→ **Attendu que** le club M Ain Beida encourt l'application de la sanction de l'article 59 -Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal ;

- **Par ces motifs et de ce qui précède la Commission décide :**

(Application de l'Article 59 – Phase Retour du Règlement de Championnat de Futsal)

Match perdu par pénalité à l'Equipe M Ain Beida pour en attribuer le gain du match à l'Equipe NR Said Otba qui marque trois (3) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)

Défalcation de 03 (trois) Points au club M Ain Beida

Trente Mille Dinars d'amende (30.000 DA) au club M Ain Beida

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

**Classement de la Compétition Nationale Futsal - Division 2 -
Saison 2023 – 2024 / Phase Retour --- 14eme Journée**

Rang	Groupe Centre	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	J SIDI MOUSSA	34	14	11	1	2	131	52	79	/
02	ASS AKBOU	31	14	10	2	2	95	33	62	-1 Pt
03	UAM SAHEL	25	14	8	1	5	95	55	40	/
04	US ROUIBA	23	14	8	1	5	69	43	26	-2pts
05	OS BAB EL OUED	13	14	5	2	7	74	77	-3	-4pt
06	W HASSI BAHBAH	12	14	6	2	6	61	57	4	-8pts
07	JS SAID HAMDINE	7	14	3	1	10	28	88	-60	-3pts
08	TAC ZERALDA	-6	14	0	0	14	8	156	-148	-6pts

Rang	Groupe Est	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	GF BBA	29	11	9	2	0	50	20	30	/
02	GAF SKIKDA	21	11	7	3	1	57	33	24	-3pts
03	CR EL AIN	21	11	7	1	3	49	43	6	-1pt
04	RC AIN M'LILA	14	11	4	2	5	38	32	6	/
05	EJ EI EULMA	9	10	3	0	7	39	56	-17	/
06	AST MILA	-3	11	1	0	10	38	68	-30	-6pts
07	US ANNABI	-3	5	0	0	5	6	25	-19	-3pts

Sous toutes réserves

Rang	Groupe Ouest	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	OS TIGHENIF	33	12	11	0	1	69	20	49	/
02	AEK KIFFANE	28	12	09	1	2	51	32	19	/
03	RC NAAMA	19	12	6	1	5	53	47	6	/
04	ARB TISSEMSILT	17	11	6	2	3	55	40	15	-3pts
05	03 FA SBA	6	12	3	0	9	30	47	-17	-3pts
06	GS BIR DJIR	4	11	2	0	9	31	64	-33	-2pts
07	HC SFISEF	3	7	2	0	5	13	30	-17	-3pts
08	FA KHEMISTI	-1	7	1	0	6	17	39	-22	-4pts

Sous toutes réserve

Rang	Groupe Sud	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	Obs
01	RC HASSANI A.K	32	14	10	2	3	62	41	21	/
02	SPORTING HASSI MESSAOUD	25	14	8	1	5	67	46	21	/
03	MC OUM MERIEM	19	12	6	1	5	44	32	12	/
04	OS OUARGLA	19	14	6	1	7	62	62	0	/
05	M AIN BEIDA	16	14	7	0	7	60	63	-3	-5pts
06	ES MENIAA	15	14	5	1	8	56	57	-1	-1pt
07	F KSAR EL HIRANE	11	13	5	3	5	44	52	-8	-7pt
08	NR SAID OTBA	-3	13	2	1	10	33	75	-42	-10pts

Sous toutes réserve

Décision Forfait Général du Club : FA Khemisti

Attendu que l'équipe « Séniors » de FA Khemisti a enregistré :

- trois (03) forfaits délibérés en Championnat de Futsal Saison 2023-2024

Attendu que l'équipe Séniors de FA Khemisti :

- a enregistré le forfait sur :

- 1^{er} Forfait : Affaire N° 21/DOC -
Rencontre AE Kiffan Tlemcen – FA Khemisti du 02.02.2024
- 2eme Forfait : Affaire N° 62/DOC -
Rencontre RC Naama – FA Khemisti du 19.04.2024
- 3eme Forfait : Affaire N° 72/DOC –
Rencontre 3FA SBA - FA Khemisti du 03.05.2024

- - Attendu qu'en application de l'Article 60 : Forfait général , du Règlement du championnat de Futsal stipulant que :

«1. Tout club dont une équipe enregistre trois (03) forfaits délibérés au cours d'une saison sportive est déclaré en forfait général.

2. Le forfait général d'un club entraîne le retrait de la compétition de l'équipe et la rétrogradation au palier inférieur.

3. Si le forfait général est prononcé durant la phase aller, les résultats de l'équipe fautive sont annulés. »

4. Si le forfait général est prononcé durant la phase retour, les résultats de la phase aller de l'équipe fautive sont maintenus. Ceux (résultats) de la phase retour sont annulés

Et eu égard à tout ce qui précède :

La Commission de l'Organisation des Compétitions du Championnat Futsal décide :

- **L'Equipe Séniors de Futsal de FA Khemisti est déclarée en forfait général pour la Saison 2023-2024**
- **Retrait de la Compétition de l'Equipe Séniors de Futsal de FA Khemisti (Division 2) et Rétrogradation au palier inférieur .**
- **Les résultats de la Phase Retour de l'Equipe Séniors de Futsal de FA Khemisti sont annulés**

Situation du Groupe Centre Ouest Division 2 :

En conséquence de la décision de forfait général du club FA Khemisti , Les résultats ci-dessous désignés de la Phase Retour de l'Equipe Séniors de Futsal de FA Khemisti sont annulés .

8eme Journée : FA Khemisti (1) – OS Tighenif (7)

9eme Journée : HC Sfisef (8) – FA Khemisti (4)

10eme Journée : FA Khemisti (1) - G Bir El Djir (3)

11eme Journée : ARB Tissemsilt (23) - FA Khemisti (2)

12eme Journée : RC Naama (3) - FA Khemisti (0)

13eme Journée : FA Khemisti (2) - AE Kiffan Tlemcen (10)

14eme Journée : 3 FA SBA (3) - FA Khemisti (0)

Les résultats des rencontres Phase Retour Division 2 Groupe Ouest ,
ci-dessus désignés seront déclarés nuls

Clubs	Points	-Bp	-Bc
3 FA SBA	3	3	0
ARB Tissemsilt	3	23	2
AE Kiffan	3	10	2
OS Tighenif	3	7	1
G Bir El Djir	3	3	1
HC Sfisef	3	8	4
RC Naama	3	3	0
TOTAL	21	57	10

Rectification du Classement Compétition Nationale Futsal – Division 2 – Groupe Ouest --

Saison 2023 – 2024 – à la 14eme Journée –
suite au Forfait Général du club FA Khemisti

Rang	Groupe Ouest	Pts	M. J.	G	N	P	Bp	Bc	Diff.	
01	OS TIGHENIF	33	12	11	0	1	69	20	49	/
02	AEK KIFFANE	28	12	9	1	2	51	34	17	/
03	RC NAAMA	19	12	6	1	5	53	47	6	/
04	ARB TISSEMSILT	17	11	6	2	3	55	40	15	-3pts
05	03 FA SBA	6	12	3	0	9	30	47	-17	
06	GS BIR DJIR	4	11	2	0	9	31	64	-33	-2pts
07	HC SFISEF	4	7	2	0	5	13	30	-17	-1pts
08	FA KHEMISTI	2	7	1	0	6	17	39	-22	-1pts

Sous toutes réserves



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



Ligue Nationale Futsal

– Saison 2023 – 2024 –

Résultat Coupe d'Algérie Futsal

– Finale – Jeudi 02 Mai 2024 –

LIEU	RENCONTRE		Score
Salle La Coupole	CF El Kseur	A C Auzium	1 -- 1 CF El Kseur Vainqueur aux Tirs au But 5 - 3

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة
LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
Programme de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –

Match Retard 16eme Journée – 7 Mai 2024

N° Match	Groupe Centre Est		Lieu
178	*RC OULED RAHMOUNE	*AC AUZIUM	Salle Ouled Rahmoune
180	*CF EL KSEUR	AT MSILA	Salle



Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
Programme de la Compétition Nationale Futsal – Division 2 –

Match Retard 12eme Journée – 11 Mai 2024

N° Match	Groupe Centre Est		Lieu
180	MC Oum Meriem	NR Said Otba	Salle Hassani



Match Retard 14eme Journée – 11 Mai 2024

N° Match	Groupe Centre Est		Lieu
178	ARB Tissemsilt	G Bir El Djir	Salle Alaouat Tayeb

**Saison 2023 – 2024 – Phase Retour –
Programme de la Compétition Nationale Futsal – Division 1 –
17eme Journée – 10 - 11 Mai 2024**

N° Match	Groupe Centre Est		lieu
190	AC GUELMA	SKIKDA FUTSAL	OMS Bouchemel
191	AT MSILA	EF CONSTANTINE	Salle Salem Mayouf
192	AC AUZIUM	CF BBA	OMS Guendouza
193	AF BBA	CF EL KSEUR	Salle 20 Aout BBA
/	RC OULED RAHMOUNE	Exempt	/
N° Match	Groupe Centre Ouest		lieu
194	ASM AIN DEFLA	FS MEDEA	OMS Rouina
195	RED ORAN	PARADOU AC	Salle Bir El Djir
196	RC BERCHICHE	MC BEJAIA	Salle Berchiche
197	FC BEJAIA	FC AKBOU	OPOW Béjaia
/	MHS ORAN	Exempt	/
N° Match	Groupe Sud		lieu
198	JSM DJAMAA	TS EL KSOUR	OMS Djamaa
199	HBM C METLILI	CNS BOUNOURA	OMS Cherif Slimane
200	W ROUISSAT	A HASSI MESSAOUD	OMS Messaoud Ayad
201	CM BERRIANE	CSS GHARDAIA	OMS Grine Djillali
202	CRM HASSI MESSAOUD	RC MEGHAIER	Huis Clos Salle Sidi Khouiled

Programmation de la Compétition Futsal Division 2

Accession Division 1

Match Play Off -- 10 Mai 2024

N° Match	PLAY	OFF	Lieu
204	OS Tighenif	GF Bordj Bou Arréridj	Salle Imam Iyes
205	RC Hassani Abdelkrim	J Sidi Moussa	Salle El Hammadia B B A

الرابطة الوطنية لكرة القدم داخل القاعة

LIGUE NATIONALE DE FUTSAL

LNFS

Résultat Final de la 2eme Phase de la Compétition Futsal Catégorie U 15
Qualification des Représentants de Zone

Z O N E S U D

Date 1er Mai 2024

Plateaux Organisat.	N° Match	RENCONTRES		SCORE	Exempt
1 JSM Djamaa	155	MC El Ksour	M. Ain Beida	N J	JSM Djamaa
	156	JSM Djamaa	M. Ain Beida	N J	MC El Ksour
	157	MC El Ksour	JSM Djamaa	0 - 2	M. Ain Beida
2 JBMetlili C		HB Metlili C	Ksar El Hirane	1 - 6	/

Date 4 Mai 2024

LRFO	158	JSM Djamaa	Ksar El Hirane	N. J.	/
------	-----	------------	----------------	-------	---

JSM Djamaa

Z O N E C E N T R E

Date 1er Mai 2024

Plateaux Organisat.	N° Match	RENCONTRES		SCORE	Exempt
FS Médéa 1	159	AS Ain Defla	Paradou AC	1 - 9	FS Médéa
	160	FS Médéa	AS Ain Defla	5 - 1	Paradou AC
	161	Paradou AC	FS Médéa	6 - 3	AS Ain Defla

Date 4 Mai 2024

Paradou AC 2	162	AC Auzium	MC Béjaia	4 - 6	Paradou AC
	163	Paradou AC	AC Auzium	5 - 5	MC Béjaia
	164	Paradou AC	MC Béjaia	11 - 2	AC Auzium

Paradou AC

Résultat Final de la 2eme Phase de la Compétition Futsal Catégorie U 15
Qualification des Représentants de Zone

Z O N E O U E S T

Date 3 Mai 2024

Plateaux Organisat.	N° Match	RENCONTRES		SCORE	Exempt
RC Naama	165	RC Naama	MHS Oran	8 - 2	/
RC Naama					

Z O N E E S T

Date 3 Mai 2024

Plateaux Organisat.	N° Match	RENCONTRES		SCORE	Exempt
RC Ain Milila	166	RC Ain Milila	GAF Skikda	3 -- 1	/
	167	CF BBA	Ras El Ain	2 - 1	/
	168	RC Ain Milila	CF BBA	1 - 3	/
CF Bordj Bou Arréridj					



Programme

Tournoi Final de la Compétition Futsal

Catégorie U 15

$\frac{1}{2}$ Finale

N° Match	RENCONTRES		SCORE	Lieux
169	RC Naama	Paradou AC		Salle Neutre
170	JSM Djamaaa	CF BBA		Salle Neutre

Le Président

de la Commission de l'Organisation des Compétitions



ADDI ABDERRAHMANE
DIRECTEUR DES COMPETITIONS
LIGUE NATIONALE DE FUTSAL